



COMPTE RENDU

Assemblée Générale 2021

Jeudi 24 mars 2022

Adhérents

Présents :

CABRIOL Julien
DIALLO Mariama
GORIN André

MARIANI Natacha
PENA Thomas

TEYSSIER Cyril

Adhérents représentés :

IANNOLO MEDINA Amélie procuration à GIRAUD Yolande
PAUL Frédérique procuration à FERRIER Romain

PLANA Stéphanie procuration à LEBLOND Florence

Adhérents excusés :

CAPEZZA Julien
ECHASSOUX Manon
EYQUEM Gérard

MAGOT Emilie
MOURIES Sylvie
PERRON Magali

RUBIO Jennifer
SIMON/FELICI Emilie
VACCARO Angelina

Membres du Conseil d'Administration présents :

COLLAS Magalie
CORDIER Vanessa
COTTAR Audrey
FERRIER Romain

GARCIA Caroline
GIRAUD Yolande
LEBEAU Edmée
LEBLOND Florence

MERIC Béatrice
PICHARD Muriel
TEYSSIER Cyril

Membres du Conseil d'Administration représentés

CONSTANT Marina procuration à COLLAS Magalie

Membres du Conseil d'Administration Excusés

TURK Jérôme

Membres du Conseil d'Administration Absents

AUBLET Marjorie
MARTINATO Alain

PICOCHÉ Jean-Louis
ROSAN Ollivier

Invités présents :

DUVAL Daniel, Président du comité de jumelage
MINISCALCO Frédéric, Directeur de la mission locale CORAIL
PASTOREL Michèle, Conseillère municipale

SIMON Christian, Maire de La Crau
VOLPIN Marc, Correspondant Var Matin

Invités excusés :

AUBERT Gérard, Président de la mission locale CORAIL
BIANCHERIN Isabelle, DGS mairie de La Crau
CILIA Hervé, Adjoint au maire

GUIGONET Célestin, Vice-président du comité de jumelage
METAL Anne-Marie, Adjointe au maire
ORILLON Alexis, Directeur de cabinet mairie de La Crau

Personnel du JIS :

ARNAUD Justine – BLANCHARD Margaux – BOGAIS Robin – BORGETTO Léa – BOUTEZ Francette – CALONE Isabelle – CHAIX Julia – D'ALMEIDA-URIA- BURGARD Inès – GASTALDI Martine – GERVASONI Yannis – GIULLO Christine – GUIDUBALDI Inès – HERPIN Laurie – LAMBERTI Myriam – LENOIR Nathalie – LLOP Antony – MILLAN Estelle – MOUKTARS Fatma – MULOT Nicolas – PASTOR Manon – PECHEREAU Blandine – PINEAU Maëlle – REYNAUD Amélie – RICHEZ Margaux – RIGARD-TUPIN Julie – SANGES Grégory – TERON Margaux – TOURET Maëva

Intervenants :

LAFAILLE Pauline, Commissaire aux comptes – MOUSAIN Pierre, Expert-comptable – MICHAUX Carole, Directrice et Martine PERLIN, Adjointe de direction.

RF

Ouverture de la séance à 18h45

Florence LEBLOND, présidente, ouvre la séance en excusant l'absence des adhérents et des personnalités qui, pris par leurs obligations professionnelles, n'assisteront pas à l'assemblée générale.

Elle remercie tout particulièrement pour leur présence,

Mr Christian SIMON, Maire de La Crau
Mme Muriel PICHARD, Conseillère municipale

Elle remercie également

Les élus et les représentants de la commune de La Crau, des établissements publics, des institutions, les associations crauroises, présents, représentés ou excusés.

Enfin elle remercie chaleureusement les quelques adhérents présents ou représentés. La présidente constate avec résignation, que le nombre d'adhérents présents à l'assemblée générale, s'étiole d'année en année.

La présidente poursuit et énonce l'ordre du jour de la présente assemblée générale :

1. Approbation du PV de l'assemblée générale 2020 du 28 juin 2021
2. Rapport d'activité 2021
3. Rapport financier et bilan de l'exercice 2021
4. Affectation du résultat 2021
5. Présentation du budget prévisionnel 2022
6. Présentation des actions prévisionnelles 2022
7. Questions diverses
 - a. Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation d'un Service Social d'Intérêt Economique Général pour la gestion des activités périscolaires et extrascolaires – Date limite de retour des offres : Vendredi 22 avril 2022 à 12h00.

Avant de commencer la séance, la présidente propose aux adhérents de procéder, pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour, au vote à main levée

Mise au vote

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : L'ensemble des membres présents et représentés.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du P.V de l'assemblée générale 2020 du 28 juin 2021

La présidente souligne que le Procès-verbal a été envoyé par mail à l'ensemble des adhérents, le 3 mars 2022.
La présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des modifications à y apporter.

Aucune demande n'est formulée.

Mise au vote du procès-verbal du 28 juin 2021

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : L'ensemble des membres présents et représentés.
Le P.V du 28 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2021

Le rapport d'activité est présenté sous forme d'un diaporama commenté par Carole MICHAUX, directrice et Martine PERLIN, adjointe de direction (**Diapo AG n° 1 à 82 – Annexe 1**)

La présentation du rapport d'activité étant terminée et après avoir donné toutes les explications nécessaires à sa compréhension, la présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Aucune demande n'est formulée.

Mise au vote

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : L'ensemble des membres présents et représentés.
Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan et Rapport financier de l'exercice 2021

- a) Les comptes annuels de l'exercice sont présentés par Monsieur MOUSAIN, expert-comptable.
Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du bilan, monsieur MOUSAIN termine son intervention en informant l'assemblée que le bilan 2021 laisse apparaître un résultat déficitaire de **49 104,51 €**
(**Diapos AG n° 84 à 89- Annexe 1**)
- b) Les graphiques financiers analytiques de l'exercice incluant les mises à disposition municipales sont présentés et commentés par la trésorière et par l'adjointe de direction, Mesdames GIRAUD et PERLIN.
(**Diapos AG n° 90 à 95 - Annexe 1**)
- c) Le rapport général et spécial de l'exercice sont présentés par Madame LAFAILLE, Commissaire aux comptes.
Elle rappelle les missions du C.A.C :
 - S'assurer que la gouvernance associative contribue à la transparence financière.
 - S'assurer de la justification de la consommation et de l'utilisation des fonds publics.
 - S'assurer de l'exhaustivité des produits propres.
 - S'assurer du respect de la convention collective de l'animation.
 - Se faire confirmer le respect des règles d'encadrement de l'accueil et de l'animation du public jeune.

Après avoir effectué les vérifications nécessaires, le commissaire aux comptes « Certifié sans réserve » les comptes de l'exercice 2021 de l'association, comme précisé dans ses rapports, le général et le spécial. (Cf. Rapport général et spécial - Annexe 2)

Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du bilan et du rapport financier 2021, la présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Aucune demande n'étant formulée, la présidente met au vote le bilan 2021 établi par l'expert-comptable ainsi que le rapport général et spécial 2021, présenté et certifié sans réserve, par le commissaire aux comptes et le rapport financier présenté par la trésorière.

Mise au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : L'ensemble des membres présents et représentés.

Le bilan et les rapports financiers 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4. Affectation du résultat 2021 (Diapo AG n°98 – annexe 1)

La présidente rappelle que les exercices 2018 et 2019 étaient respectivement excédentaires de 15 903,48 € et 36 187,13 € soit un total cumulé de + 52 090,61 €.

Elle souligne également que les déficits cumulés des deux derniers exercices s'élèvent à 70 564,52. La différence entre les exercices excédentaires et déficitaires s'élève à - 18 473, 91 €.

Comme l'a expliqué Monsieur MOUSAIN, lors de la présentation du bilan, l'association bénéficie d'une situation financière confortable et les déficits des deux dernières années ne la mettent pas en difficulté.

La présidente demande s'il y a des questions ?

Aucune demande n'étant formulée, la présidente met au vote l'affectation du résultat déficitaire.

Mise au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : L'ensemble des membres présents et représentés.

L'affectation en report à nouveau débiteur d'un montant de 49 104,51 € est approuvée à l'unanimité.

5. Présentation du budget prévisionnel (fonctionnement et investissement) 2022

Comme l'année dernière et toujours en raison de la crise sanitaire et de ses impacts financiers sur le bilan, le comparatif budget prévisionnel 2022 / bilan 2021 apparaît peut pertinent.

Aussi, il semblait plus opportun de présenter un comparatif budget prévisionnel 2022 / BP 2021.

La Présidente présente le budget prévisionnel 2022 (Diapo AG n° 100 et 101 - Annexe 1)

Le budget 2022 de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 295 000 € avec un apport prévisionnel en fonds propres de 10 658 €.

Celui d'investissement s'élève à 20 849 €.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension du budget prévisionnel 2022, la Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Aucune demande n'est formulée.

PLF.

Page 4 sur 5

6. Présentation des actions prévisionnelles 2022 (Diapo AG 102 et 103 – annexe 1)

- a) Plan de développement des compétences 2022
- b) Actions prévisionnelles 2022

La directrice présente à l'assemblée le plan de formation ainsi que les actions prévisionnelles qui seront menées durant toute l'année 2022.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires à la compréhension des documents présentés, la directrice demande s'il y a des questions ?

Aucune demande n'est formulée.

7. Question diverse

La présidente informe les membres de l'assemblée générale du lancement, par la commune de La Crau, de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation d'un Service Social d'Intérêt Economique Général pour la gestion des activités périscolaires et extrascolaires

- Date de parution : Vendredi 25 février 2022.
- Date limite de retour des offres : Vendredi 22 avril 2022 à 12h00.

Elle annonce que l'association répondra à l'AMI et souligne que le risque encouru est que le SSIEG soit attribué à un mandataire autre que le JIS. Dans ce cas, l'association devra réfléchir à une autre orientation ou sera dissoute.

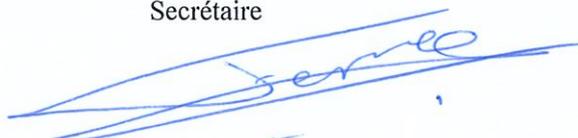
Avant de lever la séance, Madame LEBLOND donne la parole à Monsieur le Maire qui précise que l'évolution des réglementations sur le subventionnement des associations ont contraint la commune à ouvrir à la concurrence l'organisation des activités périscolaires et extrascolaires qui sont devenues des activités commerciales sur un marché concurrentiel.

Face à l'inquiétude du personnel du JIS sur le devenir de leurs emplois, Monsieur le Maire se veut rassurant. Il précise que, dans le règlement de l'AMI, il est énoncé que le mandataire s'engage à reprendre le personnel actuel nécessaire au fonctionnement de la structure préexistante.

Ne souhaitant pas en dire d'avantage, Monsieur le Maire laisse Madame LEBLOND clôturer la séance. La présidente adresse ses remerciements à l'ensemble du personnel du JIS, aux membres du comité de direction et du conseil d'administration pour leur investissement et leur dévouement.

Clôture de la séance à 20h30

Romain FERRIER
Secrétaire



Florence LEBLOND
Présidente

